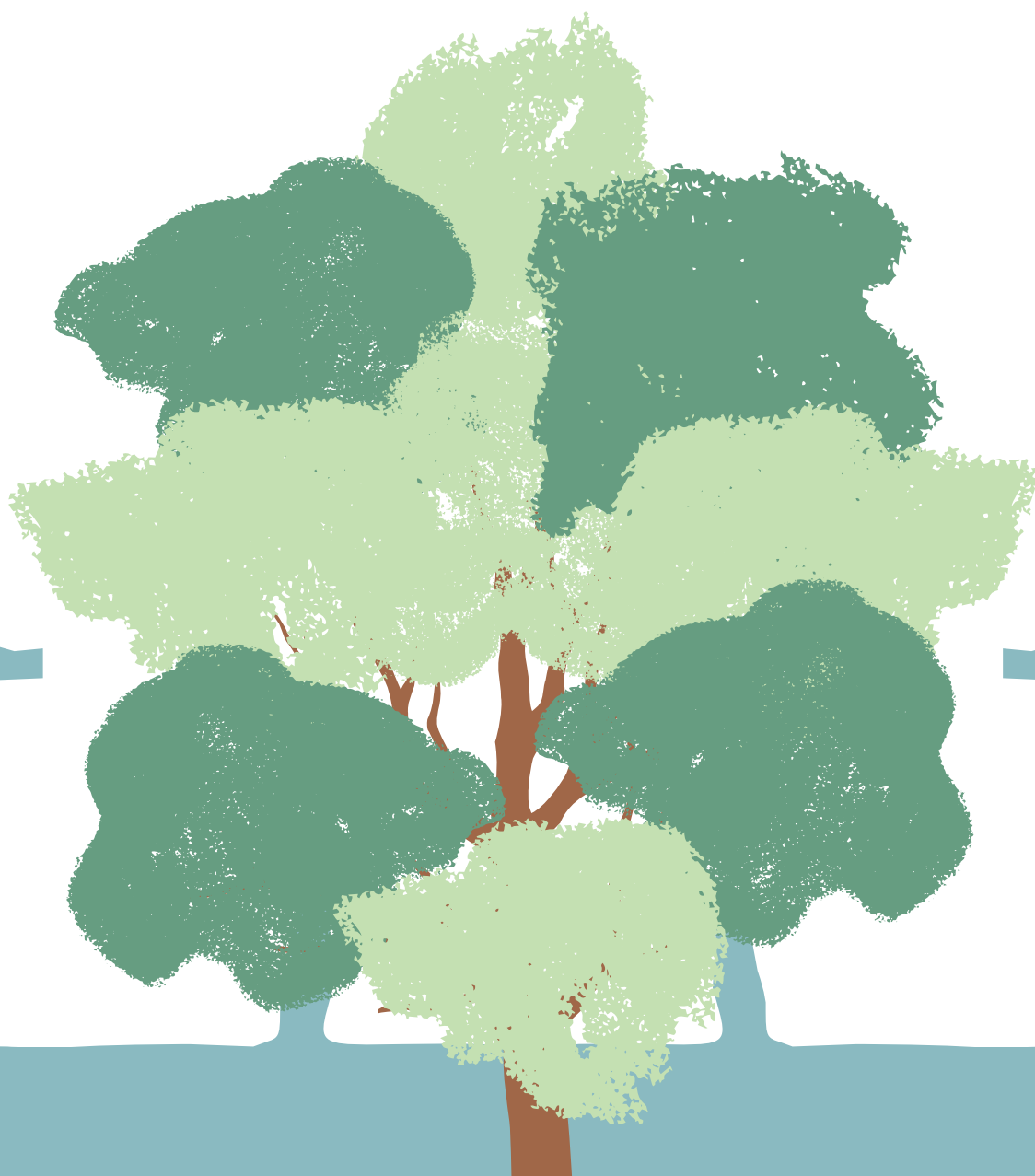


# GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PLANTATION D'ARBRES

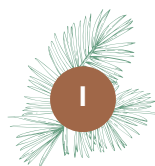




*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

## TABLE DES MATIÈRES

1. En prévision de la plantation	page 2
2. La plantation	page 4
3. L'entretien suivant la plantation	page 5
4. L'entretien et l'élagage des arbres fruitiers	page 6
5. La protection hivernale	page 7
6. L'abattage	page 8
7. Les bonnes pratiques pour les bandes riveraines	page 10
8. Les bonnes pratiques pour protéger son habitation des feux de forêt	page 11
<b>Références</b>	<b>page 12</b>



# I. EN PRÉVISION DE LA PLANTATION D'UN ARBRE CHOISIR LE BON ARBRE POUR LE BON ENDROIT EN RÉPONDANT À DES CRITÈRES CLEFS

- L'exposition au soleil et aux vents (soleil, ombre, protégé ou exposé).
- Type de sols (sablonneux, argileux, limoneux, drainage, salinité, pH, compaction).
- Les dimensions recherchées à maturité (étendue d'ombre recherchée, la distance avec les bâtiments et fils électriques, vue à préserver).
- L'emplacement idéal selon les paramètres du terrain (dénéigement, fils électriques, drains, installations septiques, voisinage, emprise municipale, stationnement).



*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

- Zone de rusticité de la région (Tadoussac : 4a).
- Fonction de l'arbre (intimité, bienfaits pour la faune, ombrage, brise-vent, drainage, esthétique, honorifique).
- Consultez les règlements municipaux pour les restrictions en vigueur.
- Faire l'inventaire des arbres environnants, leur état de santé et leur déploiement à maturité. N'hésitez pas à consulter des expert-es pour vous aider.



**APRÈS AVOIR RÉPONDU À CES  
CRITÈRES, VOUS POUVEZ DRESSER LA  
LISTE D'ARBRES S'OFFRANT À VOUS.**



Ex : Chez Claude, le terrain en façade est petit, mais il voudrait planter un arbre pour attirer les oiseaux et cacher le stationnement de ses voisins. L'eau s'accumule au printemps à cause de la pente du terrain, autrement il est bien drainé. Le terrain est en plein soleil et bien exposé au vent. Il y a des fils qui passent au-dessus de l'endroit. Il habite à Tadoussac, zone 4a.

Son sol est sablonneux, rocailleux, pH acide et fond rocheux. Il a un chien, mais il fait ses besoins derrière. La neige du déneigement n'est pas un problème. Il a une vue sur le fleuve de sa fenêtre qu'il aimerait préserver. Il y a une douzaine de mètres en largeur pour l'arbre. Il ne veut pas gérer les feuilles à l'automne. Il aimerait laisser un bel arbre aux générations futures, donc un arbre solide peu sensible aux maladies et insectes.

### Chez Claude

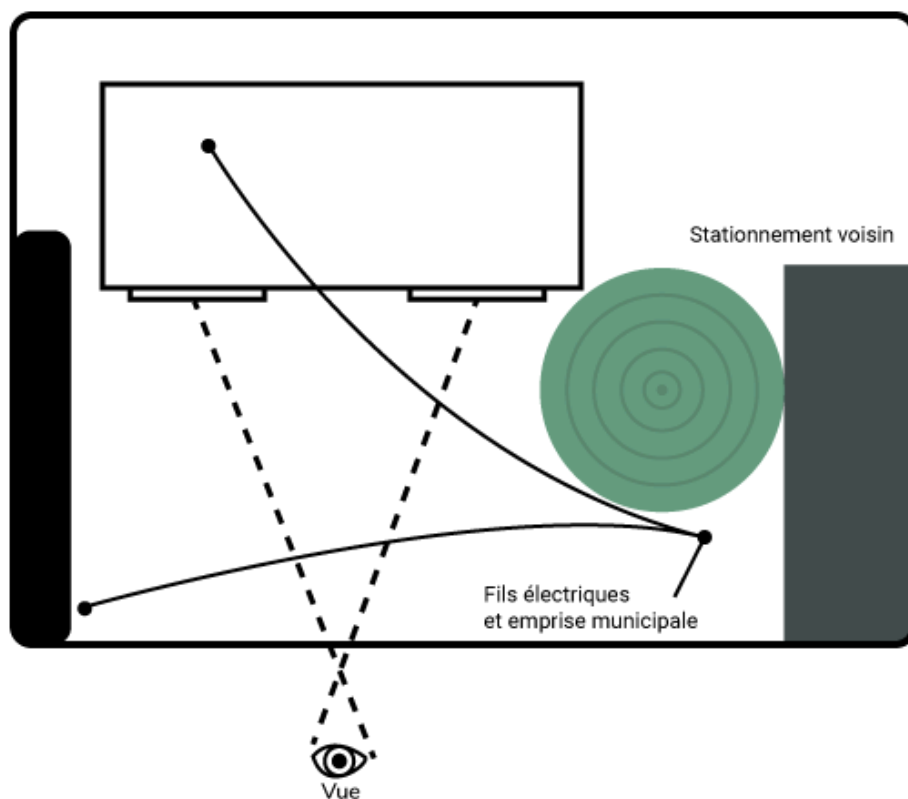
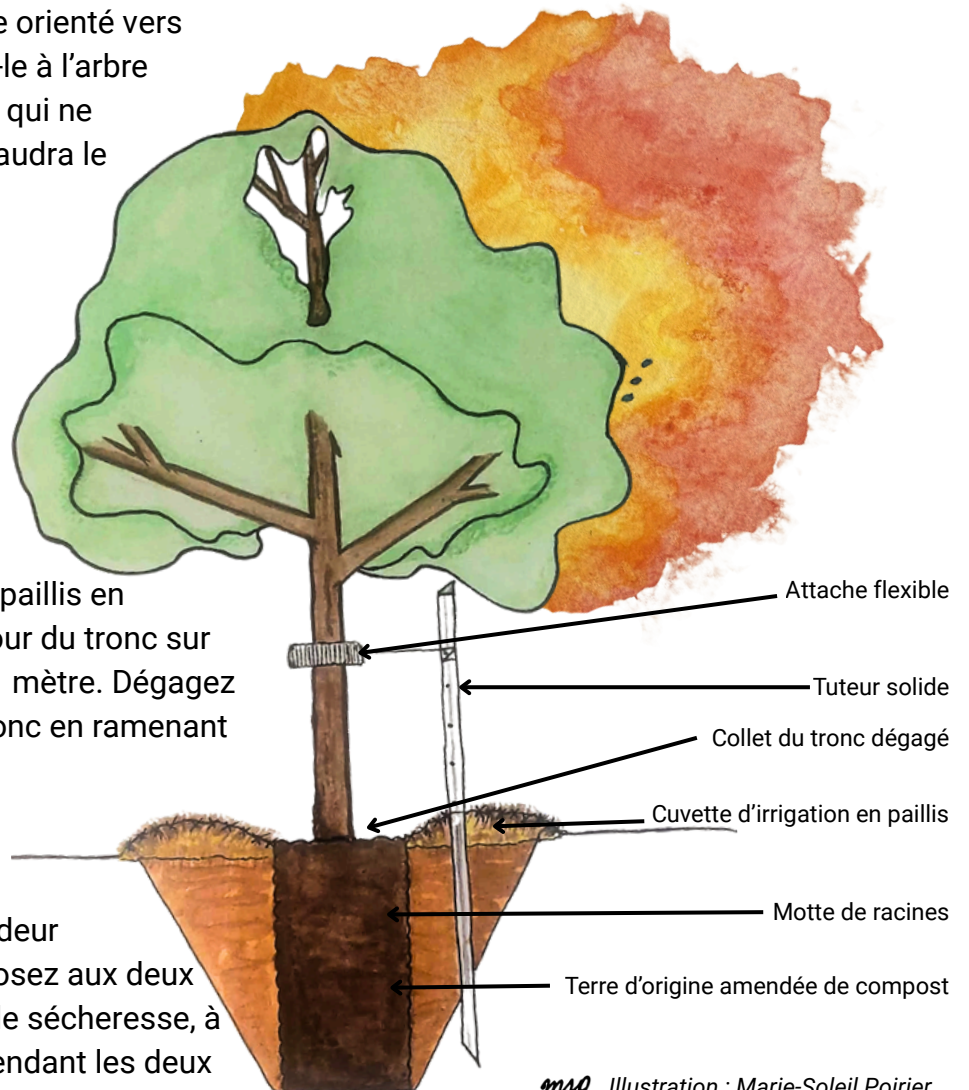


Schéma réalisé à partir d'une illustration de Marie-Soleil Poirier

Il a choisi un Mélèze. Avec 10 mètres d'étalement et bien droit, il n'ira pas toucher les fils et n'obstruera pas sa vue. Il est adapté pour les sols sablonneux, il tolère les sols détrempés, il est bien rustique (1a) et d'une élégance qui touche son cœur. Il saura dissimuler la vue du stationnement voisin et offrir un milieu de vie pour la faune qu'il aime tant observer. Il n'y aura pas de feuilles à gérer l'automne puisque ses fines aiguilles tombent en dernier et seront dispersées par les vents. C'est un arbre résilient et solide. Il a une longévité de près de 150 ans. Il prévoit le planter dès l'automne.

## 2. LA PLANTATION

- Choisissez le bon moment pour la plantation, au printemps ou à l'automne.
- Creusez un trou deux fois plus large et profond que la dimension des racines ou de la motte. Si les racines sont apparentes, creusez assez profondément pour qu'elles soient recouvertes.
- Installez l'arbre bien droit et remplissez le trou de plantation par la terre d'origine et un bon compost.
- Tassez bien le sol en vous assurant que le collet du tronc soit hors du sol.
- Enfoncez un tuteur solide orienté vers le vent dominant et fixez-le à l'arbre avec une attache flexible qui ne blessera pas le tronc. Il faudra le retirer après deux ans.



- Installez trois pouces de paillis en formant une cuvette autour du tronc sur un diamètre d'au moins 1 mètre. Dégagez légèrement la base du tronc en ramenant le paillis vers l'extérieur.
- Arrosez l'arbre en profondeur immédiatement, puis arrosez aux deux semaines et en période de sécheresse, à chaque semaine et ce, pendant les deux premières années suivant sa plantation.

*m.s.p.* Illustration : Marie-Soleil Poirier

### 3. L'ENTRETIEN SUIVANT LA PLANTATION

Lors de la plantation, l'arbre subit un choc. Il n'est donc pas recommandé de le tailler afin d'éviter un stress important à votre nouvel arbre. On se limitera à tailler les branches mortes ou abîmées, s'il y a lieu.

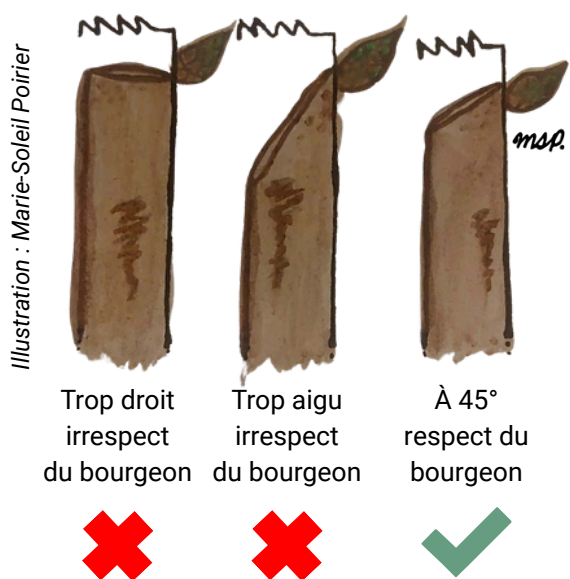
L'entretien primordial, c'est de veiller au bon enracinement. L'irrigation suivant la plantation doit être effectuée de sorte à le favoriser.

- Aux deux semaines, remplissez la cuvette d'irrigation au minimum trois fois.
- Arrosez à chaque semaine durant les périodes de sécheresse pendant les deux années suivant la plantation.
- Nul besoin de fertiliser ou traiter l'arbre à moins qu'il démontre une carence ou soit attaqué.

#### L'élagage :

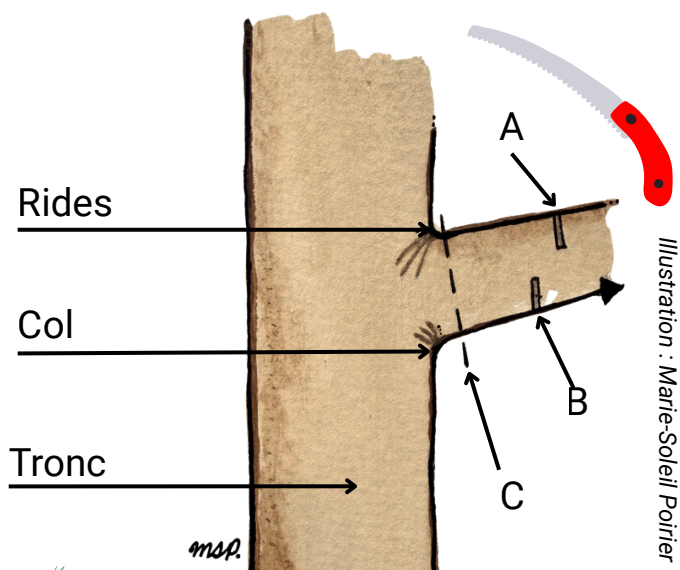
Puisqu'il a été sélectionné en fonction de son milieu, votre arbre n'aura besoin que d'un minimum d'entretien tout au long de sa vie. L'élagage consistera à tailler les branches mortes, blessées et mal orientées. Son port naturel lui confère sa solidité. Moins vous intervenez, moins de plaies vous causerez, mieux votre arbre se portera.

#### Angles de coupe



#### Élagage d'une branche près du tronc en 3 étapes

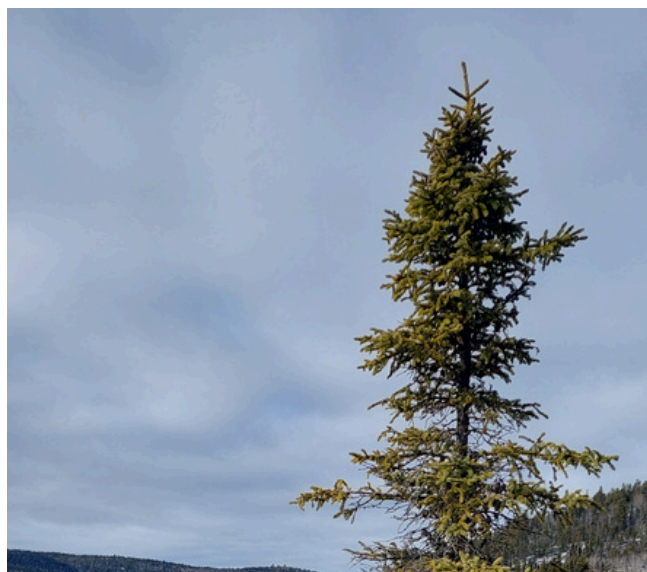
Méthode limitant les dommages à l'arbre et favorisant la saine guérison de la plaie de taille.



## L'étêtage des arbres feuillus et conifères.

Cette pratique est très dommageable car elle supprime l'axe principale de croissance. De plus, en réduisant la majorité du feuillage, l'étêtage prive les arbres de ressources provenant de la photosynthèse. À long terme, cette pratique rend les arbres davantage vulnérables aux maladies et ravageurs, les menant ainsi prématurément vers leur mort. N'hésitez pas à vous référer à des professionnels.

Crédit photographique : Marie-Soleil Poirier



## 4. L'ENTRETIEN ET L'ÉLAGAGE DES ARBRES FRUITIERS

Voici quelques mesures simples pour réduire le nombre d'organismes nuisibles et leurs ravages dans vos pommiers. Vous pouvez les appliquer tout au long de l'année.

- À l'achat d'un arbre fruitier, optez plutôt pour des variétés naines qui résisteront aux maladies.
- Au printemps : appliquez une huile horticoles/de dormance sur les arbres fruitiers avant l'apparition des feuilles.
- De juin à octobre : ramassez régulièrement les fruits qui sont tombés au sol. À cuisiner ou à offrir à l'écurie du coin ou au voisin.
- Avant l'hiver, installez des spirales protectrices de tronc pour prévenir le grignotage des petits animaux et les blessures hivernales au tronc.
- De mai à novembre : posez des pièges collants pour capturer les insectes ravageurs et tondez souvent l'herbe sous les arbres et alentour.
- À l'automne : ramassez les feuilles s'il y a un quelconque signe de maladie.
- À la fin de l'hiver : taillez les arbres fruitiers pour laisser l'air et la lumière circuler aisément dans la cime (février à avril...).

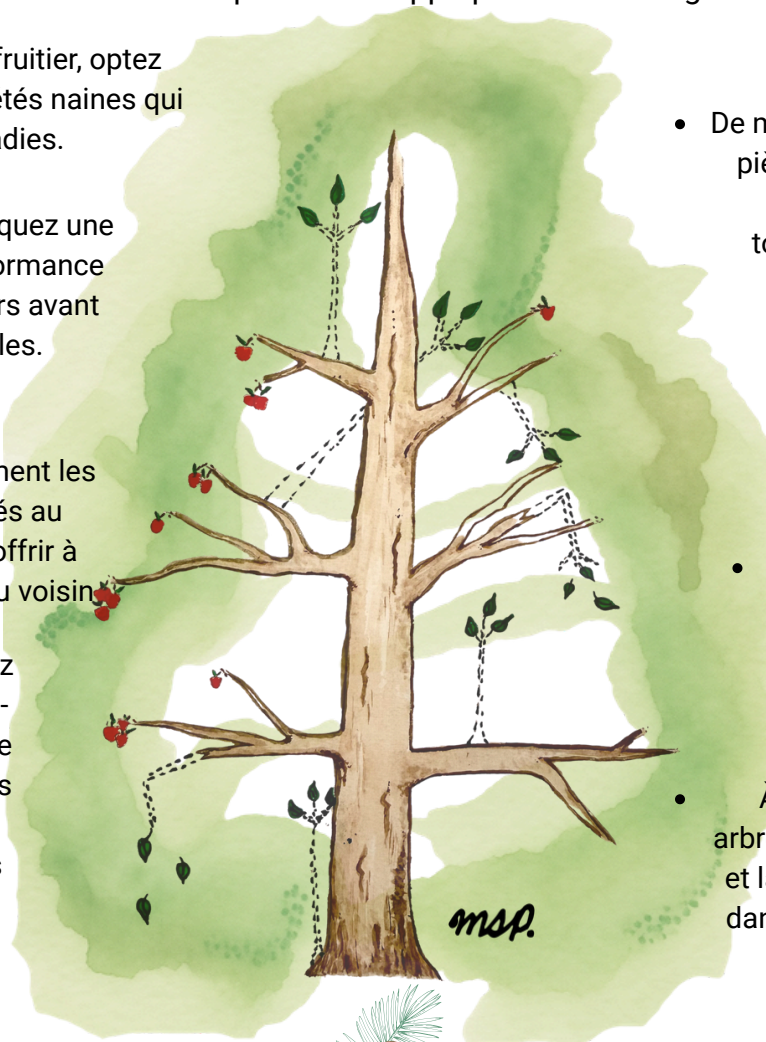


Illustration : Marie-Soleil Poirier



## L'élagage des arbres fruitiers

Utilisez du matériel affûté afin de prévenir les maladies et vous assurer de la guérison de la plaie.

Taillez respectueusement l'arbre de façon à favoriser la cicatrisation.

Taillez de sorte à laisser entrer la lumière et circuler l'air afin de prévenir les infections aux feuillages et la maturation des fruits.

N'hésitez pas à vous référer à des ouvrages ou des expert.es dans le domaine.

*Crédit photographique : Marie-Josée Normandin*

## 5. LA PROTECTION HIVERNALE

Si l'arbre choisi est fortement exposé aux intempéries, au vent ou au déneigement et au sel de déglçage, il faudra bien l'arroser à l'automne et le protéger pour l'hiver. L'arbre étant en dormance, les bourgeons peuvent s'assécher et les branches dépérir. L'important c'est que l'air et l'eau circulent quand même. Les abris de jute ou de bois sont bien pour cela, pourvu qu'ils soient solides. Ceux de plastique fonctionnent également; ils sont toutefois plus polluants.



*Crédit photographique : Claris Deschênes*

## 6. L'ABATTAGE

Il faut bien réfléchir à l'impact d'abattre un arbre. L'arbre est un allié considérable contre les intempéries du climat, en plus d'être un abri pour la faune et d'aider à la captation d'eau ainsi que la stabilisation des sols.

Il est souhaitable lorsqu'on doit abattre un arbre, de prévoir en planter un. Lorsqu'il est inévitable d'abattre un arbre, on peut bien faire les choses.



Crédit photographique : Marie-Soleil Poirier



Crédit photographique : Claris Deschênes

### **SAVIEZ-VOUS QUE LA COUPE À BLANC EST INTERDITE SUR LE TERRITOIRE MUNICIPAL ?**

L'article 10.2.1 du règlement de Zonage 253 en vigueur en 2025 indique que l'abattage d'arbres de 10 cm et plus de diamètre est assujéti aux conditions suivantes :

- 1- L'arbre doit être mort ou atteint d'une maladie incurable.
- 2- L'arbre doit être dangereux pour la sécurité des personnes.
- 3- L'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins.
- 4- L'arbre peut causer des dommages à la propriété publique ou privée.
- 5- L'arbre doit être nécessairement abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics.
- 6- L'arbre doit être nécessairement abattu pour la réalisation d'un projet de construction autorisé par la municipalité.

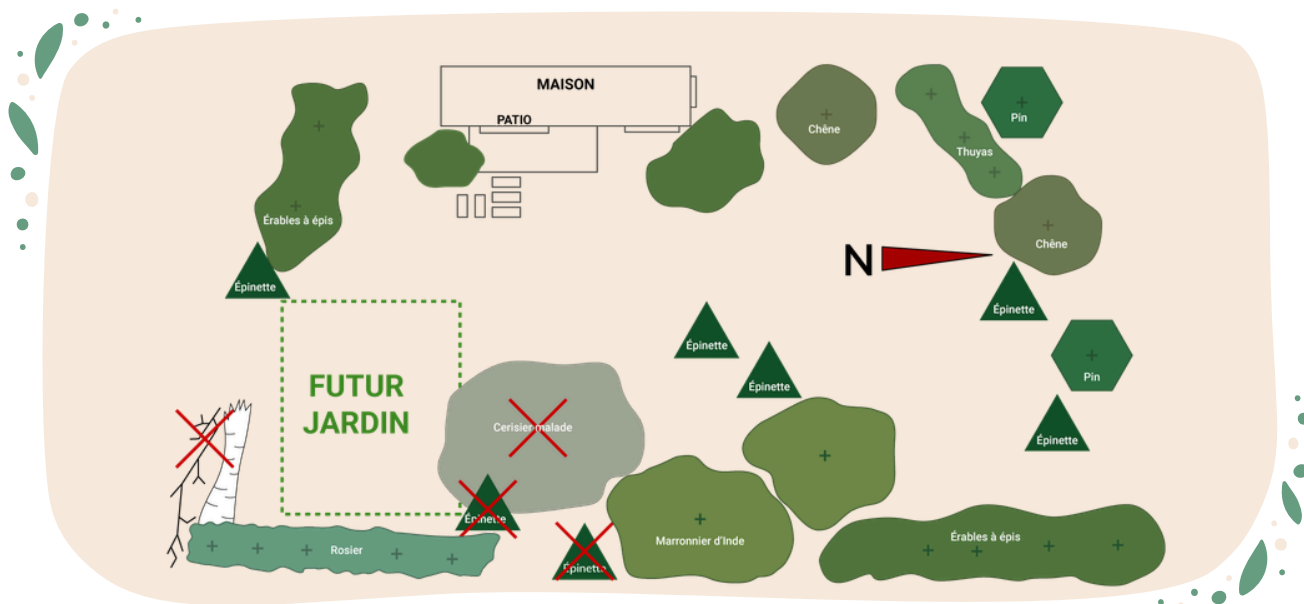


Schéma réalisé à partir d'une illustration de Marie-Soleil Poirier

Ex : Chloé aimerait un potager chez elle. Son terrain est trop ombragé à cause de grands arbres. Elle aimerait abattre un minimum d'arbres pour obtenir plus d'espace et de lumière. Elle s'assurerait d'en planter pour remplacer ceux abattus.

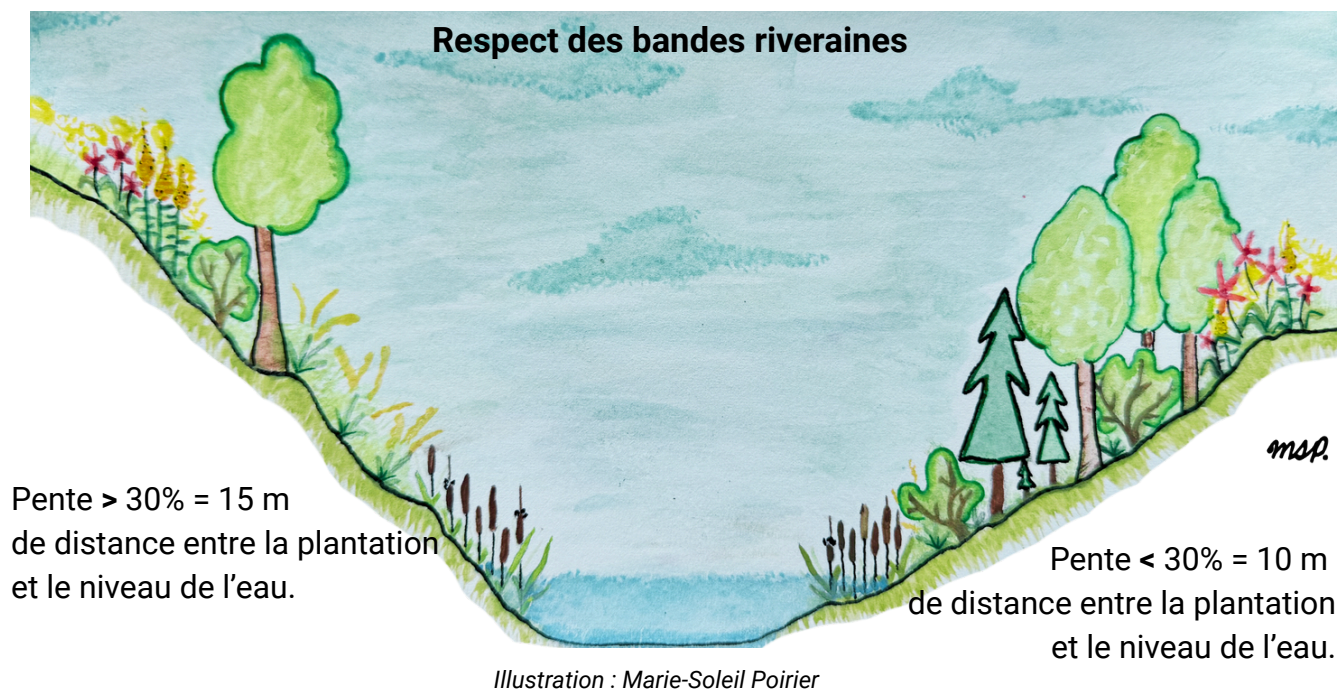
Elle a bien observé l'orientation du soleil sur son terrain et les arbres déjà présents. Elle a demandé un permis à la Municipalité pour abattre des arbres de plus de 10 cm de diamètre de tronc. Avec les conseils reçus, elle décide d'abattre le gros cerisier atteint de la brûlure bactérienne, une infection vasculaire incurable. Près de lui, seront également abattues, deux épinettes déchues. À quelques mètres de là, gît un bouleau décapité par la foudre. Le tronc du bouleau marquera le coin du jardin. Elle conservera le tronc pour les oiseaux et insectes et s'en servira comme structure pour soutenir les légumes. Elle a remarqué qu'un marronnier d'Inde poussait dans le fond de sa cour. Elle le trouve particulièrement beau maintenant qu'elle a une vue dessus.

Pour remplacer les arbres abattus, elle a planté au nord-ouest de son terrain, des thuyas, une épinette, un pin et deux chênes. En plus d'un jardin, elle a maintenant un brise-vent. Prévoir l'abattage lui aura permis d'observer et de mieux connaître son terrain tout en rendant son projet possible.



Crédit photographique : Marie-Josée Normandin

## 7. LES BONNES PRATIQUES POUR LES BANDES RIVERAINES



La rive remplit de nombreux rôles nécessaires tels que filtrer les polluants (poussières, pesticides, engrais, pollens, matières fécales...), contrôler l'érosion en plus d'accueillir une diversité de faune et flore. La bande riveraine est une stratégie permettant d'améliorer la qualité d'air et d'eau ainsi que sa qualité de vie.

### Vous avez un terrain adjacent à un court d'eau? À vous de jouer!

1. Plantez les arbres à une distance de 10 à 15 mètres de la ligne des eaux, selon la pente.
2. Végétalisez la rive avec des arbres, arbustes et plantes herbacées. Optez pour des essences indigènes, rustiques et adaptées aux conditions auxquelles elles seront exposées.
3. Évitez à tout prix les plantes exotiques envahissantes telles la Renouée Japonaise, la Phragmite, la Salicaire... Pour voir la [liste des espèces exotiques envahissantes](#)
4. Cessez toute intervention de contrôle de la végétation dont notamment la tonte de gazon, le débroussaillage et le rabattage des végétaux dans la rive.
5. Ne portez pas atteinte au couvert racinaire, sauf pour remplacer un arbre ou un arbuste mort, malade ou dangereux.

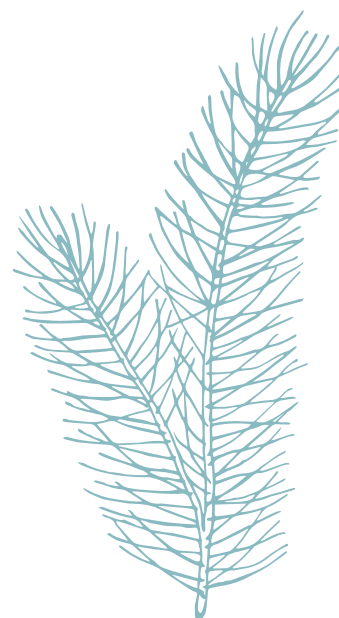
Pour plus d'informations, consultez : [www.banderiveraine.org](http://www.banderiveraine.org) Consulté le 22/04/2026





## 8. LES BONNES PRATIQUES POUR PROTÉGER SON HABITATION DES FEUX DE FORÊT

- Ne tondez ni trop court, ni trop souvent. Une hauteur de 10 cm est souhaitable.
- Favorisez les feuillus aux conifères près des bâtiments.
- Évitez les paillis d'écorces ou autres matériaux inflammables dans l'aménagement paysager.
- Distancez les conifères de trois mètres tronc à tronc sur le terrain. x----3m----x
- Entreposez les matières combustibles à plus de 10 mètres des bâtiments (cordes de bois, matériaux de construction, essences, peintures, etc.).



# RÉFÉRENCES

## Guides des bonnes pratiques

En prévision de la plantation d'un arbre

<https://arbres.hydroquebec.com/recherche-arbres-arbustes>

## La plantation

<https://arbrescanada.ca/comment-planter-un-arbre/>

<https://espacepouurlavie.ca/entretien-apres-la-plantation-des-arbres-et-des-arbustes>

<https://espacepouurlavie.ca/systemes-de-stabilisation-tuteurs-et-haubans>

Bureau des normes du Québec : <https://planhardiness.gc.ca/>

Bouchard-Bastien, E., Gagné, D., Demers-Bouffard, D., Bergeron, P., Robitaille, E., Gauthier, M., Beaudoin, M. et Labesse, M-E. (2020). Revitaliser les cœurs des villes et des villages (Série OPUS). Institut national de santé publique du Québec. Disponible :

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2704>

## L'élagage et étêtage

Guide d'abattage

<https://m.espacepouurlavie.ca/techniques-de-coupe>

## Les arbres fruitiers

<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/mauvaises-herbes-insectes-maladies/obligations-pommiers-sur-votre-terrain>

## La protection hivernale

<https://arbrescanada.ca/article/prendre-soin-de-vos-arbres-cinq-conseils-pour-entretenir-vos-arbres-durant-lhiver>

## L'abattage

<https://www.quebec.ca/habitation-territoire/amenagement-developpement-territoires/amenagement-territoire/guide-prise-decision-urbanisme/reglementation/plantation-abattage-arbres>

## Les bandes riveraines

[http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ\\_guide\\_2013\\_web\\_spread.pdf](http://banderiveraine.org/wp-content/uploads/2013/07/FIHOQ_guide_2013_web_spread.pdf)

<https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>



## Les feux de forêt

<https://sopfeu.qc.ca/protoger-son-habitation/>

Les sites internet ont été consultés le 18 avril 2025.

## Le guide des bonnes pratiques :

**Idée originale :** Marie-Soleil Poirier

**Rédaction :** Marie-Soleil Poirier avec la collaboration de Claris Deschênes et Marie-Josée Normandin